

Laurent WAUQUIEZ annonce un plan de soutien de 8 M€ aux commerçants impactés par les manifestations

La Région Auvergne-Rhône-Alpes a fait de l'économie et de l'emploi une priorité. Comme annoncé lors de la signature de l'avenant au CPER avec la métropole de Lyon et lors de ses vœux, Laurent WAUQUIEZ, Président de la Région, a détaillé aujourd'hui les modalités du plan de 8 M€ de la Région pour soutenir les commerçants et TPE artisanales impactés par les manifestations.

Une économie et des commerces fortement impactés

L'économie nationale enregistre une baisse significative depuis mi-novembre et le début des manifestations. En Auvergne-Rhône-Alpes, les chiffres de l'Union des Entreprises de Proximité (U2P) montrent une **baisse de la croissance** au 4^{ème} trimestre de 2018. A l'échelle régionale, la CCIR a estimé une perte de croissance de 0,1%. Les grandes villes de la Région ont été impactées, notamment Saint-Etienne qui a été l'une des villes les plus touchées de France, mais aussi Lyon, Bourg-en-Bresse, Yonnax, Villefranche, Aubenas, Le Puy-en-Velay...

La Région, aux côtés des commerçants, annonce un plan de soutien inédit

Depuis plusieurs semaines, la Région a travaillé avec ses partenaires, CCI, l'Union des Commerçants de Proximité, et les chambres d'artisanat, pour soutenir les commerçants et TPE artisanales et annonce un plan de 8 M€ qui comporte deux volets :

1. Une aide directe pour le financement des travaux pour les locaux vandalisés

Ce volet d'accompagnement prévoit une aide d'un montant de 50% des travaux, plafonnés à 10 K€, pour les commerçants ayant subi une dégradation matérielle survenue un jour de manifestation.

Le montant global de ce volet de 2 M€ sera voté à la prochaine commission permanente du Conseil régional, le 15 février prochain.

2. Un prêt à taux zéro pour les besoins de trésorerie et la caution de la Région

Ce volet d'accompagnement propose aux commerçants et TPE artisanales ayant subi une baisse du chiffre d'affaires d'au moins 20% entre le 01/11/2018 et le 31/01/2019 par rapport à l'année précédente sur la même période, un prêt à taux zéro, plafonné à 10 K€, pour lequel la Région se portera caution.



La Région travaille actuellement avec les banques pour finaliser le dispositif sous une 15aine de jours. Ce volet, d'un montant global de 6 M€, sera voté lors de la Commission Permanente du Conseil Régional le 29 mars 2019.

Les CCI et Chambres d'Artisanat se tiendront à la disposition des commerçants pour les informer sur toutes les modalités et les accompagner dans leurs démarches.

« Je suis extrêmement préoccupé par la situation actuelle des commerçants en centre-ville dans notre Région. Grâce à la participation active de U2P, aujourd'hui, Auvergne-Rhône-Alpes déploie un plan de soutien de 8 M€ pour sauver ses commerces. Je tends la main aux maires pour qu'ils soient à nos côtés et que nous puissions travailler ensemble à ce plan pour lui donner plus de force. Mais surtout, je demande que l'Etat prenne enfin la mesure de l'enjeu et annonce des annulations de charges sociales et de charges fiscales pour redonner de l'oxygène à nos commerces. Nous pouvons les sauver mais il y a urgence. » déclare **Laurent WAUQUIEZ**, Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

